

Date :

PROGRAMME DE FORMATION

TITRE DE L'ACTION : LE TRANSPORTEUR DE LAPINS VIVANTS

OBJECTIF DE LA FORMATION : Transporter des animaux vivants
dans le respect du bien-être animal

POPULATION VISEE : les chauffeurs qui transportent des animaux vivants.

DUREE DE L'ACTION : 1 jour, 7 h

PERIODE DE REALISATION :

LIEU : sur le site du demandeur

PRE-REQUIS : Compréhension du français
Titulaire du permis de conduire et poids lourd

MOYENS ET OUTILS PEDAGOGIQUES :

Vidéo projecteur, ordinateur, en salle de réunion,

SUPPORTS PEDAGOGIQUES :

Les apports de connaissance sont présentés à l'aide d'un diaporama,
Un exemplaire papier est systématique remis à chaque participant.

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE :

Partie théorique : projection d'un diaporama,

Mises en situations professionnelles : à l'aide des outils pédagogiques du formateur et des outils disponibles dans l'entreprise concernée

Retour collectif d'expériences : analyse des pratiques

EVALUATION DE L'ACTION DE FORMATION / MODALITES

Evaluation : selon le règlement CE 1/2005, il ne stipule pas d'évaluation spécifique pour les formations soumises à « enregistrement »

Cependant un petit test sur papier libre et non noté est proposé à chaque stagiaire, qui devront le restituer au formateur « qu'est-ce que les stagiaires ont retenus de cette formation de 7 h »

SANCTION : Attestation de présence

INTERVENANT : GERARD RAFFRAY

TARIF : sur devis

Accessibilité Handicap : notre référent handicap : Ghislaine RAFFRAY, nous consulter au 02.96.27.94.22 ou par mail : ghislaine.raffray@orange.fr

Modalités d'accès à la formation : sur inscription, sur demande (raffray.gerard@wanadoo.fr) et selon les disponibilités du calendrier

Délai d'accès : début de la formation

Détail du programme de formation des convoyeurs d'animaux vivants pour l'obtention de l'attestation de formation TAV espèce **LAPIN**

Conforme au Règlement CE N° 112005 du Conseil du 22 décembre 2004 et
Instruction technique DGER/SDPFE/2021-72 du 2810112021

Durée de la formation 7H

Modalités pédagogiques

La formation a lieu dans une salle avec la projection du support pédagogique
Le formateur lit les diapos, pose des questions et répond aux interrogations

Mise en situation :

Selon les possibilités, in situ, vérification d'un véhicule de transport par route
Lapin sur les exigences de la conception des véhicules,
Selon les possibilités, in situ, mise en pratique du nettoyage et de la
désinfection D'un véhicule de transport d'animaux vivants lapins

En fin de formation : petit test sur papier libre non noté pour se rendre compte de
la fiabilité de la formation

Avant le début de la formation :

Réception des stagiaires, vérification de leur identité

CHAPITRE 1

•Objectifs de la formation • Présentation

Pourquoi et pour qui cette formation

Formation TAV

Activité économique

règlementée

Qui contrôle ?

•Textes réglementaires de référence

Le Règlement CE n ° 1/2005 - Décrets, Circulaires et autres

•Notion Juridique de l'animal

L'animal un être sensible

Le "BEA" ou Bien-être animal

Les 4 grands principes selon l'Organisation mondiale de la Santé Animale (l'OIE)

Les 5 libertés selon le Farm Animal Welfare Council (FAWC)

•Conditions minimales applicables au transport d'animaux vivants

La durée de transport (sans eau..... eau+
nourriture) La densité dans les caisses

•Physiologie et comportement de l'animal : lapin

Morphologie et caractéristiques des volailles

Système respiratoire - les sens

Thermorégulation des lapins

Comportement - communication

Estimation

1H30

CHAPITRE 2

• **Aptitudes des animaux au transport- lapins**

- Définition de l'aptitude des lapins au transport
- Contrôles avant le départ
- L'inaptitude des lapins au transport
- Cas particuliers/ interventions
- Prévenir les blessures et la souffrance des animaux

• **La traçabilité dans le transport**

- Registre d'élevage
- La fiche ICA (Information sur la Chaine Alimentaire)
- Règlementation spécifique à la santé animale
- Identification du lapin (puce- tatouage)

• **Transport et impact sur le BEA**

- Incidences sur la santé animale - pathologies

• **Blessures et souffrances des animaux- impact sur le bien-être**

- Le bien-être des lapins au chargement / déchargement / pendant le transport
- Le mal-être des lapins - éviter les chocs
- Vérifier l'absence d'animaux en souffrance
- Point à surveiller / recommandations
- Stress et souffrances

• **Impact du transport d'animaux vivants sur la qualité de la viande**

- Les facteurs qui influent sur la qualité de la viande
- Le pH de la viande
- Qualité des viandes, conséquences techniques et économiques
- Les Intervenants

• **Le transport d'animaux vivants lapins**

- Manipulations des lapins
- Les bons gestes - intervention humaine Les interdits de la réglementation

Estimation

2H30

CHAPITRE 3

• Les différents acteurs dans le transport des lapins

Transporteur / convoyeur

Bonnes pratiques de transport

• Transport d'animaux vivants-conformité des véhicules

Conformément au Règlement CE 1/2005 du conseil du 22 décembre 2004

Conformité des véhicules - normes minimales TOUT transport d'animaux vivants

Conformités des véhicules- normes supplémentaires pour les transports de longue durée

Règles de sécurité

Exigences des moyens de transport des conteneurs

In situ : si possibilité, vérification d'un véhicule de transport par route sur les exigences de la conception des véhicules, ainsi que leur nettoyage et la désinfection

• Voyages- les différents types de voyages- Documents requis

Voyage -définition

Voyage de moins de 65 km (<65 km) - Documents nécessaires

Voyage de plus de 65 km et moins de 8 H (>65 < 8H) - Documents nécessaires Type I

Voyage **de Longue Durée** - définition

Voyage de plus de 8 H en France (>8H) - Documents nécessaires Type II

La planification du voyage - 6 étapes depuis la prise du véhicule jusqu'à son nettoyage

Contrôles de conformité des véhicules voyage de courte et longue durée

Le "GPS" (gestion position system) du voyage de longue durée

• Nettoyage / désinfection des véhicules de transport d'animaux vivants

Le Code sanitaire 2012-OIE Protocole de nettoyage

• Hygiène sécurité physique du convoyeur

Notion de Poids lourd et Classement

Risques professionnels des chauffeurs poids lourds -Physique, biologiques, organisationnelle -Conséquences pour la santé Ergonomie et bonnes pratiques

• Conséquences du non-respect des textes réglementaires

Infractions et sanctions et nomenclature

Infractions pour :

L'aptitude au transport,

Le véhicule,

Les conditions de transport,
La densité,
Les documents

- **Bonnes pratiques de transport d'animaux vivants**

Questions - réponses

+ petit test sur papier libre non noté

Estimation

3H00

Evaluation de l'action de formation / modalités

Le règlement CE 10⁰1/2005 ne stipule pas d'évaluation spécifique pour les formations soumises à "enregistrement".

Conformément à l'article **L6353-1 du Code du Travail** et de façon générique à toute formation RG CONSULTING FRANCE délivre aux stagiaires une Attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de formation, les résultats de l'évaluation des acquis.

VALIDITE DE L'ATTESTATION DE FORMATION : ILLIMITEE

STATISTIQUES
DONNEES 2022

NOMBRE DE SESSION : 2
NOMBRE DE STAGIAIRES : 18
TAUX DE SATISFACTION : 98,60 %